



# La requalification de l'Île de Thau est en marche

Réduire la fracture géographique, économique, sociale et culturelle entre ce quartier prioritaire et le territoire de l'agglomération en est l'objectif.

**D**ans le cadre de la Politique de la Ville, le grand projet de rénovation urbaine de l'Île de Thau va démarrer. Historiquement, ce quartier a été construit et imaginé comme un quartier d'accueil, typique des années 1960/1970. Malgré les difficultés économiques et sociales de ses habitants, il jouit aujourd'hui d'un environnement exceptionnel et de logements spacieux et confortables, témoignage d'un progrès qualitatif en termes d'habitat hérité de son époque de conception : surface, équipement, environnement et situation géographique. 40 ans plus tard, l'Île de Thau fait partie des quartiers prioritaires retenus par l'État dans le cadre de la nouvelle Politique de la ville. C'est dans le cadre du Contrat de ville 2015/2020, qu'un diagnostic a été réalisé en 2016. Il a permis de repérer les atouts à développer et les remaniements à opérer dans le processus de requalification du quartier.

Aujourd'hui, les questions majeures à traiter relèvent majoritairement de problématiques d'insertion du quartier dans la Ville, de développement et de requalification des services et des équipements existants, de désenclavement, de gestion des mobilités au sein du quartier, ainsi que de requalification du cadre de vie et des espaces publics.



Le futur centre commercial de l'Île de Thau

## LA REQUALIFICATION DE L'ÎLE DE THAU EN CHIFFRES

► **Projet total avec la réhabilitation des logements d'Hérault Habitat :**

**26 M€**

► **Financement État ANRU**

subvention : **8,3 M€**

prêt à taux préférentiel : **6,4 M€**

**Financement Sète agglomération méditerranéenne et la Ville de Sète pour le solde, avec une participation de la Région (en cours de discussion).**

### Emploi, logement et cadre de vie : les 3 piliers d'une action

Émile Anfosso est catégorique : « Si nous voulons réduire les inégalités sociales et territoriales et lutter contre les processus de ségrégation, avec ce que cela suppose de comportements déviants et de troubles à la tranquillité publique, nous devons considérer deux axes majeurs : le travail et le logement. Avec une véritable politique de formation des jeunes qui dépend de l'État. Nous y travaillons déjà localement dans le cadre du CISPDR (Conseil intercommunal de sécurité et de prévention de la délinquance et de la radicalisation, voir p. 8), puisqu'un projet "Education, formation, orientation et perspectives d'avenir" débutera en 2019, avec la mise en place de formations courtes ciblées, dédiées notamment aux jeunes et aux publics précarisés des QPV, et la concrétisation d'un partenariat avec les entreprises qui recrutent. Quant à la transformation urbaine de l'Île de Thau, il ne s'agit pas de faire pour faire mais bien d'offrir aux habitants une nouvelle qualité de vie. En fait tout se tient : emploi, logement, cadre de vie, tranquillité publique ».

### Une transformation en profondeur

Dans un premier temps, les aménagements porteront sur les espaces publics et commerciaux. Ils débiteront par la création d'un centre commercial plus attractif, en remplacement de l'ancien (photo ci-haut). Il sera construit entre l'église et la mosquée, à la place de l'actuel Centre social. Les services de proximité seront regroupés en un lieu unique sur le site de l'actuel centre commercial. Cet espace accueillera des services du CCAS, le Centre social et la Politique de la ville. « Il est primordial de maintenir des commerces et des services dans ce quartier. C'est le projet le plus avancé », déclare Émile Anfosso. « La ville de Sète mène actuellement les démarches auprès des propriétaires des commerces pour racheter le foncier ».

Dans un second temps, ce sont les locaux qui seront réaménagés, avec une autre priorité : la réhabilitation de certains logements, notamment des 492 logements gérés par Hérault Habitat et la rénovation et l'extension des établissements scolaires Brassens et Anatole France. Un chantier qui débutera en 2020. Ce sera ensuite le tour de la salle de spectacle de la Passerelle qui a vocation à devenir un élément clé de l'attractivité du quartier, au même titre que la médiathèque Malraux. Un autre élément important : la

construction d'un centre sportif à la place de l'ancien bowling, qui sera dédié aux sports émergents de combat. Une aire mécanique verra également le jour ainsi qu'une salle polyvalente de 300 à 400 m<sup>2</sup>, située au nord du quartier, à côté du stade Llense. Ce lieu accueillera une partie des activités du Centre social (associations), l'administration du Centre social, une salle pour les fêtes familiales du quartier qui sera proposée à des tarifs très modérés et une salle réservée à la communauté évangéliste. « Sachant que le Centre social Gabino ne sera pas démoli tant que toutes les associations qu'il abrite n'auront pas été relogées. François Commeinhes s'y est personnellement engagé », précise Émile Anfosso. « Des pistes sont actuellement à l'étude ».

Dans la continuité du premier programme de Rénovation Urbaine porté par la Ville de Sète depuis 2005, la requalification portera également sur l'évitement du passage sous l'immeuble le Globe, la reprise des cheminements piétons, la réalisation de trottoirs et la réfection et l'aménagement paysager des berges du canal, l'un des atouts du quartier... Enfin, pour désenclaver l'Île de Thau, un pont verra le jour ainsi qu'une voie d'évitement.

Plus généralement, c'est une transformation en profondeur de l'Île de Thau que Sète agglomération méditerranéenne et la Ville de Sète proposent à l'échéance 2022 avec le dépôt d'une candidature pour l'obtention du label Eco quartier. L'objectif à 15 ans est de donner à ce quartier un rôle original et unique dans l'agglomération : celui d'un quartier populaire à haut niveau de service, offrant un parc de logements de qualité et énergétiquement sobres, des transports en commun fréquents sur des amplitudes horaires adaptées aux besoins des habitants, disposant de l'ensemble des services de proximité nécessaires à la qualité de vie de la population dans un cadre de vie requalifié. Un tel quartier jouera un rôle de centre urbain pour les habitants des quartiers environnants. Lors de la signature du Contrat de Ville, François Commeinhes affirmait la volonté de l'agglomération d'améliorer la vie dans les QPV : « L'axe transversal est celui de la jeunesse. Nous ferons tout pour diminuer les écarts de développement qui existent entre nos quartiers, et pour affirmer au plus haut les belles valeurs républicaines qui sont les nôtres. Celles-là même qui sont le socle du Contrat social théorisé par Jean-Jacques Rousseau. » ■